



18 mai 2022

Une collaboration renforcée pour un relèvement équitable et résilient en vue de réaliser les objectifs de développement durable liés à la santé, en encourageant la collaboration

Rapport de situation 2022 sur le Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous

RÉSUMÉ D'ORIENTATION

La COVID-19 ayant continué de dominer la santé mondiale l'année dernière, les progrès par rapport aux objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé ont été encore ralentis par l'impact direct et indirect de la pandémie. Tant pour la couverture sanitaire universelle que pour les déterminants de la santé, le taux de progression ne représente qu'un quart, voire moins, des avancées nécessaires pour atteindre les cibles de 2030.¹ Parallèlement, des crises telles que les conflits armés, la hausse des taux d'insécurité alimentaire aiguë, l'instabilité politique et économique et les effets croissants des changements climatiques menacent de faire échouer le relèvement après la pandémie. Un des moyens essentiels de réagir et d'assurer un relèvement équitable et résilient après la COVID-19 est que les organisations multilatérales collaborent encore plus étroitement pour fournir conjointement un soutien efficace et efficient aux pays, soutien qui est à la base même du Plan d'action mondial pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous.

La pandémie de COVID-19 a placé les gouvernements nationaux et le système multilatéral devant des impératifs majeurs, faisant ressortir la nécessité de consacrer davantage d'investissements nationaux et extérieurs au relèvement des systèmes de santé et aux soins de santé primaires (SSP), ce qui constitue une stratégie efficace et rentable pour atteindre les ODD liés à la santé. Elle a également donné naissance à de nouvelles entités dans l'architecture sanitaire mondiale, et d'autres pourraient voir le jour à la suite des discussions en cours sur la prévention, la préparation et la riposte face aux futures pandémies. Le Plan d'action mondial contribue à favoriser les synergies entre les mesures prises par les organisations signataires pour faire face à la pandémie et l'action qu'elles mènent à plus long terme pour avancer plus vite sur la voie des ODD à tous les niveaux, en offrant

¹ OMS, 2021. Budget programme 2022-2023 : Prolongation du treizième programme général de travail, 2019-2023 jusqu'en 2025. Les déterminants de la santé se rapportent à la cible d'un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé d'ici 2030. Les cibles du triple milliard de l'OMS sont un jalon de référence à mi-chemin sur la voie des ODD.



aux principaux acteurs du système multilatéral un cadre de collaboration pour progresser dans le domaine de la santé.

Comme les années précédentes, le rapport s'articule autour des quatre grands engagements pris dans le Plan d'action mondial (*Collaborer, Accélérer, Harmoniser et Responsabiliser*).

COLLABORER

L'action et l'impact dans les pays restent au cœur du travail entrepris au titre du Plan d'action mondial. Le nombre de pays actuellement engagés est passé de 37 l'année dernière à plus de 50 et la collaboration au niveau des pays s'intensifie, comme l'illustrent les études de cas figurant dans ce rapport et publiées en ligne. Une « stratégie de relèvement » approuvée par les principaux signataires du Plan d'action mondial en novembre 2021 et une lettre conjointe adressée par ceux-ci aux équipes de pays en janvier 2022 ont encore affiné l'offre des organisations signataires aux pays et la valeur ajoutée de la collaboration dans le cadre du Plan.

ACCÉLÉRER

Les communautés de pratique sont maintenant bien établies grâce aux sept accélérateurs du Plan d'action mondial et à l'engagement général en faveur de l'égalité des sexes. L'accélérateur et les groupes de travail sur l'égalité des sexes restent concentrés sur le soutien aux activités conjointes au niveau des pays. Les travaux au niveau des pays couvrent de plus en plus souvent plusieurs thèmes accélérateurs, par exemple les soins de santé primaires et le financement durable, tout en contribuant à renforcer les systèmes de données et à diffuser plus largement les innovations. L'harmonisation entre les accélérateurs dépend des priorités et des besoins des pays. Les groupes de travail ont également mis au point plusieurs biens publics mondiaux, y compris pour la riposte à la COVID-19.

HARMONISER

L'harmonisation des initiatives sanitaires mondiales continue d'être un objectif essentiel du Plan d'action mondial et les mesures prises en ce sens se sont intensifiées en raison de la pandémie de COVID-19 et de la nécessité pour les organisations signataires de faire un usage efficient des ressources. On s'emploie notamment à faire mieux concorder les travaux entrepris au titre du Plan avec ceux du partenariat *H6/Toutes les femmes, tous les enfants* et du projet de collaboration sur les données sanitaires (Health Data Collaborative), et l'on cherche de plus grandes synergies avec le partenariat CSU 2030.



RESPONSABILISER

Les organisations signataires ont donné suite aux principales recommandations faites à l'issue de l'étude conjointe d'évaluabilité du Plan d'action mondial entreprise en 2020, qui a préparé le terrain pour une évaluation indépendante du Plan en 2023. Actuellement mis à l'essai, le cadre de suivi du Plan d'action mondial vise à recueillir le point de vue des pays sur la collaboration entre les organisations signataires. Il ressort des réponses de 42 gouvernements nationaux ou autorités compétentes que la collaboration entre les organisations signataires est globalement positive, mais qu'il faut faire davantage d'efforts, en particulier dans les pays à faible revenu, pour s'aligner sur les priorités nationales et renforcer la coordination. Les réponses comprennent également des suggestions concrètes d'amélioration et soulignent que la coordination devrait être pilotée par les pays et que le Plan devrait aider à renforcer les capacités de coordination dans les ministères de la santé.

Comme indiqué dans les rapports de situation précédents, des mesures d'incitation sont essentielles pour encourager une collaboration plus étroite dans l'architecture sanitaire mondiale. Au cours de l'année dernière, quatre domaines ont été recensés comme offrant d'importantes possibilités d'encourager davantage la collaboration entre les organisations signataires du Plan d'action mondial : le financement conjoint, le suivi conjoint, l'évaluation conjointe et la « gouvernance » conjointe.² Les organisations ont testé des approches dans chacun de ces domaines en vue de les perfectionner et de les appliquer plus largement en 2022 et au-delà.

² Dans le présent rapport, la « gouvernance » conjointe désigne des dispositifs informels comme les exposés conjoints du Conseil expérimentés au Conseil d'administration de l'UNICEF en février 2022, quand le secrétariat du Plan d'action mondial a été invité à participer au débat sur l'étude conjointe d'évaluabilité du Plan.